CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E167830 **VALABLE JUSQU'AU** 21/06/2024

ÉDITÉ LE **24/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/12/2015
Forme juridique : SAS
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 814973384

Siret : **814 973 384** **00013**
Code NACE : 4669B
Numéro caisse de congés payés : 85 004118
Assurance Responsabilité Travaux :
VHV 2205VHVDC0000150
Assurance Responsabilité Civile :
VHV 61079169
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : **CK ENERGIE**

33 QUAI ARLOING
69009 LYON 09

Téléphone : 04 81 65 87 80 **Fax :**
Portable : 06 51 61 27 19
Site Internet :
E-mail : gfe.renovation@gmail.com
Responsabilité légale :
CORDIER FLORIAN PRÉSIDENT / KADOUS JEAN-MICHEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/11/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	22/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	22/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	30/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/11/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.